

LE DIFFICILE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS

En 2020, dans le Grand Est, près de 10 600 exploitations agricoles sont dirigées par au moins un exploitant ayant dépassé les 60 ans. Pour la grande majorité d'entre elles (94 %) il s'agit du chef d'exploitation. Or ce dernier, dans près de sept cas sur dix et quel que soit son âge, est dans l'incertitude quant au devenir de son exploitation : soit parce qu'il ne prévoit pas encore de cesser son activité, soit parce qu'aucune option n'est encore envisagée. Une reprise dans les trois ans n'est prévue que dans 29 % des cas et même 26 % seulement lorsque l'exploitant gère seul son entreprise. Cette incertitude sur le devenir de l'exploitation s'accroît en 2020 puisqu'en 2010, un successeur était identifié dans plus de 40 % des cas. En 2020, seule une exploitation viticole sur quatre évoque un projet de reprise. Elles étaient 57 % en 2010. Les établissements spécialisés en élevage bovin laitier semblent davantage anticiper leur devenir puisqu'en 2020, plus de la moitié d'entre eux prévoient une reprise dans les trois ans.

L'analyse des installations enregistrées depuis 2010 montre un net attrait pour les grandes cultures, l'élevage bovin laitier et le maraîchage-horticulture au détriment de la polyculture-polyélevage, de l'élevage hors bovins et de la culture fruitière.

L'incertitude sur le devenir de l'exploitation s'accroît en 2020

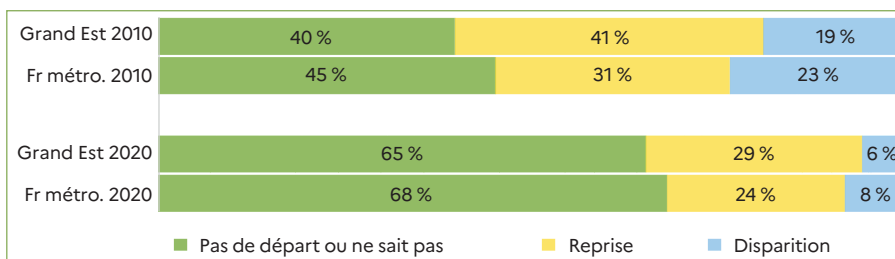
Lors des recensements agricoles réalisés par le Ministère de l'agriculture, lorsqu'au moins un exploitant âgé est présent sur l'exploitation enquêtée, la question du devenir de cette dernière est systématiquement posée pour évaluer le degré d'anticipation en matière de poursuite de l'activité agricole¹.

Afin de permettre des comparaisons entre les résultats du recensement 2010 et ceux du recensement 2020, seules les réponses des exploitations dont le chef d'exploitation est âgé de plus de 60 ans au moment de l'enquête ont été retenues dans l'analyse qui suit. Cela concerne 17 % du total des exploitations recensées en 2010 et 22 % du total des exploitations recensées en 2020 (un peu plus de 9 000).

Si la disparition de l'exploitation est bien moins souvent envisagée en 2020, la reprise n'est prévue que dans 29 % des cas alors que cette perspective représentait 41 % des réponses en 2010. L'incertitude domine donc, soit parce que l'exploitant n'a pas encore prévu son départ, soit, s'il l'envisage, parce qu'aucune solution ne se dessine encore pour l'avenir de l'exploitation. L'ensemble France métropolitaine présente également des valeurs semblables en 2020 avec 24 % seulement de reprise prévue et 68 % d'incertitude.

Graphique 1

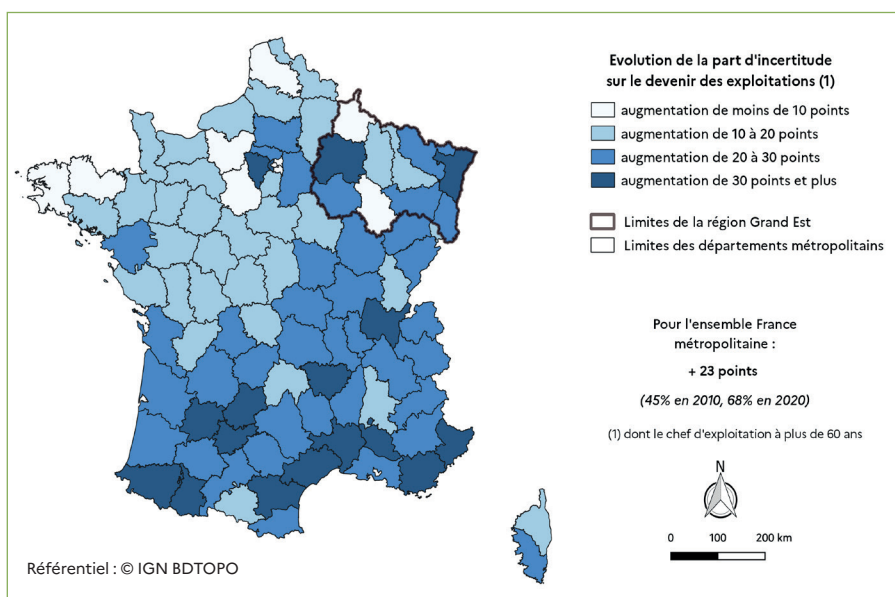
Devenir de l'exploitation envisagé lorsque le chef d'exploitation a plus de 60 ans



¹ En 2010, question sur l'existence d'un successeur, en 2020 question sur le devenir de l'exploitation dans les trois ans
Champ : Grand Est - Hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Carte 1

Evolution de la part d'incertitude sur le devenir de l'exploitation entre 2010 et 2020 selon les départements



Champ : Grand Est - Hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

L'avancée en âge du chef d'exploitation n'améliore pas la projection vers l'avenir puisqu'il apparaît que l'incertitude ne diminue pas lorsque l'exploitant prend de l'âge. Dans l'enquête de 2020, elle tend plutôt à augmenter et les perspectives de reprise stagnent. A noter que les exploitants de 75 ans et plus sont encore un tiers à avoir répondu ne pas envisager de départ dans l'immédiat (1 000 exploitants environ).

Le mode de gestion de l'exploitation a une nette incidence sur les projections mesurées. L'incertitude est plus forte lorsque l'exploitant de plus de 60 ans gère seul son entreprise³ : en 2020, dans 68 % des cas, rien n'est prévu pour l'avenir de l'entreprise. La gestion collective réduit cette incertitude mais une reprise n'est cependant programmée que dans 50 % des cas en 2020. Dans neuf cas sur dix, celle-ci concerne un membre de la famille.

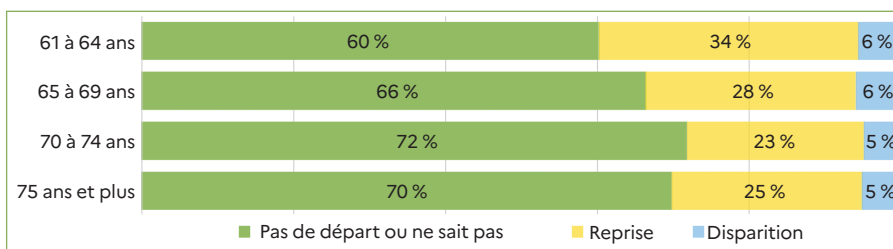
Davantage d'anticipation dans l'élevage, laitier notamment, et dans les grandes structures

En 2020, la part des exploitations ayant prévu une reprise est très variable selon les spécialisations. Elle est très supérieure à la moyenne dans le cas de l'élevage laitier, bovins lait et bovins mixte, mais ces activités ne représentent qu'une petite proportion des exploitants de plus de 60 ans (3 %). Les trois quarts d'entre eux sont spécialisés en viticulture et en grandes cultures, activités pour lesquelles le taux de reprise n'atteint pas un tiers.

Les exploitations dont le chef a plus de 60 ans en 2020 exploitent 388 000 hectares de SAU soit 13 % de la surface agricole utilisée en Grand Est. Si seules 29 % d'entre elles déclarent un projet de reprise, la part de SAU correspondante atteint 46 %.

Graphique 2

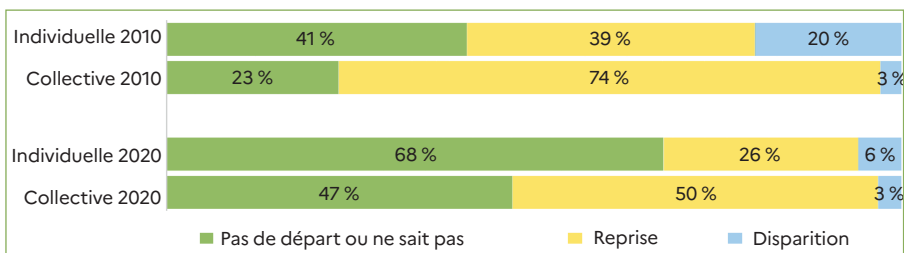
Devenir de l'exploitation envisagé en 2020 selon l'âge du chef d'exploitation²



² Chef d'exploitation de plus de 60 ans
Champ : Grand Est - Hors structures gérant des pacages collectifs
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Graphique 3

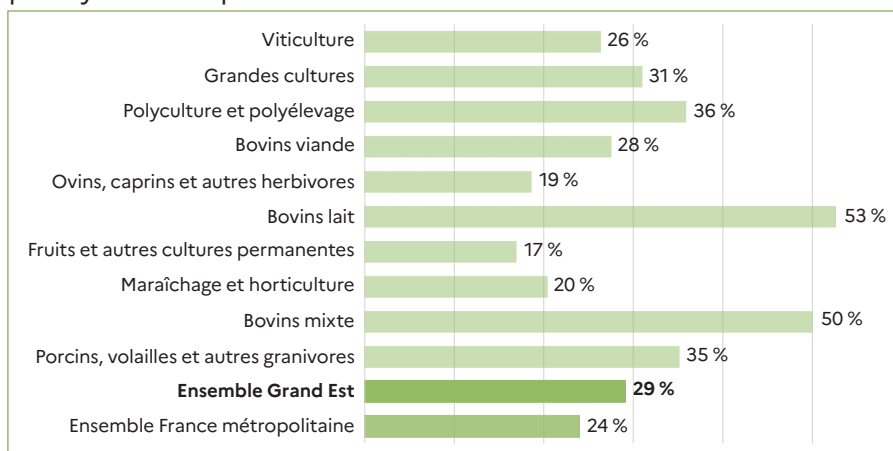
Devenir de l'exploitation envisagé lorsque le chef d'exploitation a plus de 60 ans



Champ : Grand Est - Hors structures gérant des pacages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Graphique 4

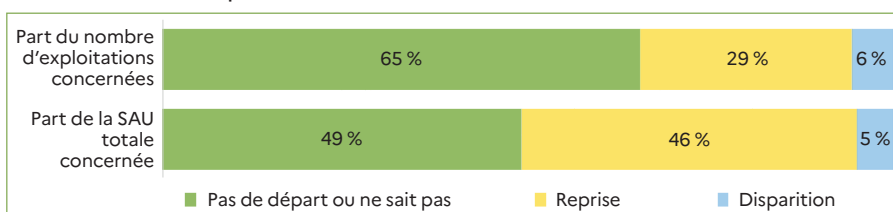
Part des exploitations dont le chef d'exploitation a plus de 60 ans et prévoyant une reprise en 2020



Champ : Grand Est - France - Hors structures gérant des pacages collectifs
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Graphique 5

Devenir des exploitations dont le chef d'exploitation a plus de 60 ans en 2020 : nombre et part de la SAU



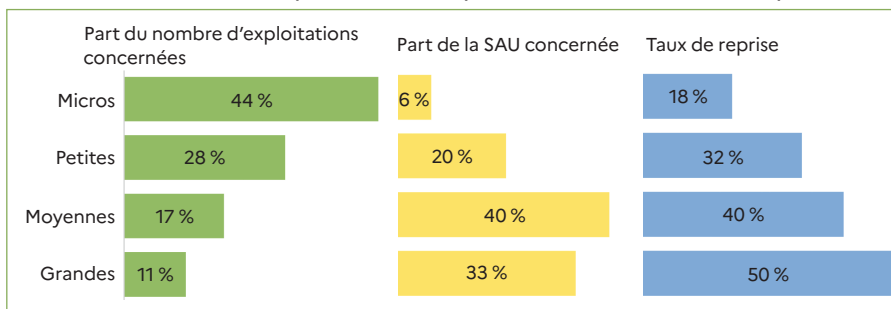
Champ : Grand Est - Hors structures gérant des pacages collectifs
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

³ Comportant ici les structures sous le statut juridique d'exploitation individuelle et de société unipersonnelle

La part des exploitations déclarant une reprise (que nous appellerons ici « taux de reprise ») varie avec la taille économique de ces dernières. Ainsi, les moyennes et grandes exploitations, qui ne représentent que moins d'un tiers de l'ensemble, détiennent près des trois quarts de cette SAU et présentent des taux de reprise bien supérieurs à la moyenne de 29 %.

Graphique 6

Exploitations dont le chef d'exploitation a plus de 60 ans en 2020 selon la dimension économique : nombre, part de SAU et taux de reprise



Note de lecture : Les exploitations dont le chef a plus de 60 ans en 2020 sont au nombre de 10 600 et cultivent 388 000 hectares de SAU. 17 % d'entre elles sont des exploitations moyennes qui regroupent 40 % de cette SAU et affichent un taux de reprise moyen de 40 %

Champ : Grand Est - Hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Des difficultés de renouvellement dans certaines activités

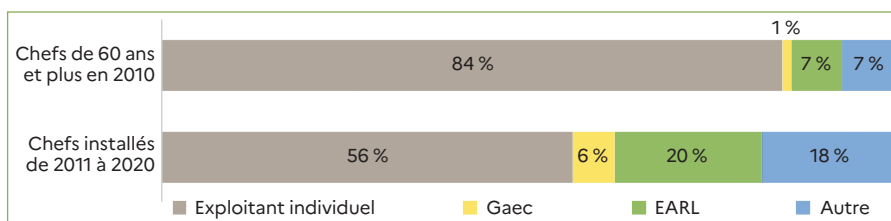
Près de 9 800 chefs d'exploitation étaient âgés de 60 ans et plus en Grand Est en 2010. Il est donc très probable qu'une grande partie d'entre eux aient cessé leur activité au cours de la période 2011-2020. Parallèlement, l'enquête 2020 recense près de 10 000 exploitants déclarant s'être installés sur cette même période.

La comparaison de ces deux générations d'exploitants montre une évolution en matière de statut et de taille des exploitations : alors qu'une grande majorité d'agriculteurs de 60 ans et plus sont exploitants individuels (84 %) et dirigent une micro exploitation (75 %) en 2010, les exploitants installés depuis cette date sont un peu plus souvent en société et ne sont qu'un quart à gérer une micro exploitation en 2020.

Ces deux indicateurs peuvent également permettre une étude du renouvellement par activité au cours de la décennie, sur la base d'un ratio ou « taux de renouvellement » dont la moyenne serait de 1,02 pour l'ensemble de la région (10 000 installés sur la période 2011-2020 / 9 800 exploitants de 60 ans et plus en 2010 = 1,02).

Graphique 7

Effectif d'exploitants de 60 ans et plus en 2010 et nombre d'installés depuis 2011 selon le statut juridique⁴

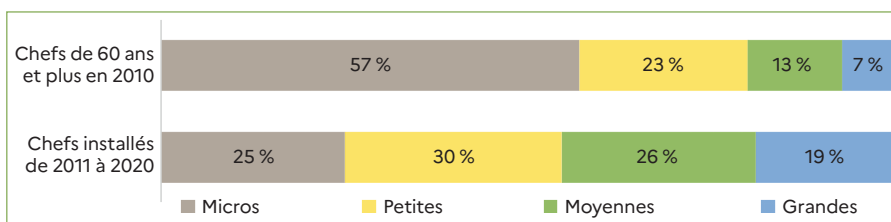


⁴ Pour les installés, il s'agit de l'exploitation qu'ils dirigent en 2020

Champ : Grand Est - Hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Graphique 8

Effectif d'exploitants de 60 ans et plus en 2010 et nombre d'installés depuis 2011 selon la dimension économique de l'exploitation⁴



⁴ Pour les installés, il s'agit de l'exploitation qu'ils dirigent en 2020

Champ : Grand Est - Hors structures gérant des packages collectifs
Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

Tableau 1Taux de renouvellement⁵ par département et par spécialisation

	Départements										Grand Est	Part des installations depuis 2011
	08	10	51	52	54	55	57	67	68	88		
Viticulture		1,68	0,99					0,64	0,76		0,98	35 %
Grandes cultures	1,38	1,09	1,21	1,96	1,98	1,68	1,77	0,93	1,27	1,70	1,28	32 %
Polyculture et polyélevage	1,25	0,71	1,34	0,85	0,75	0,89	0,75	0,78	0,70	0,31	0,77	10 %
Ovins, caprins et autres herbivores	0,68		0,67	0,34	0,59	0,31	0,80	0,70	1,34	0,54	0,60	5 %
Bovins lait										2,44	2,86	5 %
Bovins viande	0,78			1,54	0,65	0,71	0,99	1,09	1,46	0,92	0,91	5 %
Maraîchage et horticulture									2,10		3,76	3 %
Porcins, volailles et autres granivores	0,59			0,80	0,44	0,48	0,30	0,69	0,50	0,44	0,61	2 %
Bovins mixte	0,76						0,91			1,34	1,17	2 %
Fruits et autres cultures permanentes					0,39	0,42	0,20	0,58		0,36	0,47	2 %
Ensemble	1,16	1,28	1,05	1,13	1,08	1,02	1,02	0,84	0,99	0,81	1,02	100 %

⁵ Ratio du nombre d'installés de 2010 à 2020 sur l'effectif d'exploitants de 60 ans et plus en 2010

Note : les ratios issus des croisements département/spécialisation ne sont affichés qu'à condition que l'effectif d'exploitants en 2010 soit au moins égal à 20

Champ : Grand Est - Hors structures gérant des pacages collectifs

Source : Agreste - Recensements agricoles 2010 et 2020

valeurs supérieures à 1,2

valeurs inférieures à 0,9

L'analyse montre un net attrait pour les grandes cultures puisque les taux de renouvellement sont élevés dans cette spécialisation, jusqu'à approcher 2 dans certains départements (Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle). L'activité viticole montre un déficit d'installations dans les départements alsaciens, alors qu'elle se maintient en Champagne et notamment dans l'Aube

où le taux de renouvellement dépasse 1,5. L'élevage bovins laitier apparaît dynamique, grâce aux installations enregistrées dans le département des Vosges, alors que la situation des autres activités d'élevage est plus contrastée, leur évolution étant globalement en baisse, hormis l'élevage bovins viande qui se maintient en Haute-Marne et dans le Haut-Rhin. Trois départements

se distinguent dans cette analyse, les Vosges et les deux départements alsaciens, avec un taux de renouvellement global inférieur à 0,85. Cependant, la situation du Bas-Rhin semble plus inquiétante puisqu'aucune activité n'y apparaît en développement sur la base de cet indicateur, contrairement aux Vosges et au Haut-Rhin.